

SUSCITER LE DEBAT, MOBILISER LES ENERGIES... MAINTENANT

La rentrée universitaire est toujours un moment d'intenses activités. Or une fois de plus, s'y ajoutent les effets délétères des mesures gouvernementales dans une année multipliant les enjeux électoraux pour le service public d'enseignement supérieur et de recherche.

Dans le prolongement des décisions de nos instances de rentrée, le SNESUP appelle à engager un travail massif de communication vers les collègues sur la situation dans l'Enseignement supérieur et la recherche (arrêté licence, restructurations, IDEX, pulvérisation de la formation des enseignants, revalorisation de tous...), à organiser des AG, à débattre de l'action pour nos revendications, et impulser les campagnes électorales (CNU, CT, CAPN, CAPA)...

Dans le cadre de l'interpellation des partis politiques, à l'instar de l'initiative des camarades de l'Université du Maine, le SNESUP appelle à multiplier les réunions débats au plus près des collègues pour faire connaître nos analyses et nos propositions pour l'enseignement supérieur et la recherche.

* * *

AERES : ABUS DE POUVOIR

Dans un courrier daté du 13 septembre à destination des établissements d'enseignement supérieur et organismes de recherche, le président de l'AERES, Didier Houssin, rappelle que cette dernière est chargée « de valider les procédures d'évaluation des personnels des [établissements et organismes de recherche, les établissements d'enseignement supérieur et de recherche, les établissements et les fondations de coopération scientifique] et de donner son avis sur les conditions dans lesquelles elles sont mises en œuvre », comme le stipule le code de la recherche (art. L 114-3-1).

Le SNESUP, qui s'est opposé à la création de l'AERES, alerte sur le contenu et les conséquences de ce courrier qui définit la mise en œuvre de cette mission. Dans cette lettre, l'AERES entend contrôler à la fois les méthodes d'« évaluation régulière des personnels » et des candidats à une promotion, une qualification ou un recrutement. Cette volonté pose notamment deux problèmes de définition du périmètre d'action de l'AERES:

- la qualification aux fonctions de maître de conférences ou de professeur des universités est une prérogative des sections du CNU. Les travaux du CNU ne sauraient faire l'objet d'une quelconque mise sous tutelle. Le CNU ne peut être confondu avec l'un des établissements ou organismes qui sont l'objet de la mission confiée à l'AERES ;
- ce n'est pas en tant que « personnel » au sens strict, qu'un candidat concourt à une qualification ou à un recrutement.

Le SNESUP conteste l'auto-attribution par l'AERES d'une mission étendue à l'analyse, la validation et l'avis sur les

conditions de mise en œuvre des procédures de recrutement (et de qualification) des personnels.

Après avoir initié l'éclatement du déroulement des carrières des personnels enseignants et chercheurs, et provoqué l'empilement de toutes sortes d'évaluations, le pouvoir aggrave la situation en instaurant un contrôle autoritaire via une AERES contestée, qui entend centraliser et normaliser des procédures d'évaluation des personnels. Or, l'AERES, au fonctionnement opaque et arbitraire, échappe aux principes de collégialité et de démocratie qui doivent prévaloir dans le service public d'enseignement supérieur et de recherche.

La mise à l'écart des organisations syndicales des personnels, dès la conception méthodologique de cette nouvelle mission de l'AERES, n'est pas acceptable. Cela confirme les critiques formulées par le SNESUP, la communauté universitaire et au-delà, vis à vis de la constitution et du fonctionnement de l'AERES.

Conformément à leurs engagements (voir, sur notre site www.snesup.fr, la profession de foi pour les élections CNU en cours), les élus au CNU sur les listes SNESUP prendront position pour refuser les tentatives d'abus de pouvoir de l'AERES. Le SNESUP appelle les personnels, dans les différents conseils d'établissements, à se prononcer en ce sens.

Motion adoptée à l'unanimité par la Commission administrative du SNESUP.

Paris, le 15 septembre 2011

**DES MAINTENANT ET JUSQU'AU 11 OCTOBRE, VOTEZ, FAITES VOTER
POUR LES LISTES SOUTENUES ET PRÉSENTÉES PAR LE SNESUP-FSU**

Combat pour un CNU réaffirmé, pluraliste et collégial

télécharger le 4 pages http://www.snesup.fr/index.php?module=webuploads&func=download&fileid=3303_0

Matériel de vote (CNU, CT, CAPA, CAPN...) téléchargeable sur la page d'accueil du site du snesup : <http://www.snesup.fr/>